
1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1854.

BILL.

Acte pour pourvoir à la tenue des divers cours de comté dans le Haut-Canada, en cas de maladie ou d'absence inévitable du juge du comté.

Reçu et lu, la première fois, jeudi 23 sept. 1854.

Seconde lecture, 5 oct. 1854.

M. FREEMAN.

QUEBEC,

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.